

Gestion du risque – Expérimentation d'une assurance maladie associée au suivi d'un protocole de traitement

Les chercheurs : Cécile Aubert (BSE), Marc Raynal (IFV, Seven), Yann Raineau (BSE),...

Les coopératives : Vignerons de Buzet, Tutiac

L'assureur : Groupama

Le projet : VitiREV (PIA3 Nouvelle Aquitaine)

Présentation : Cécile Aubert, Université de Bordeaux, Bordeaux Sciences Economiques.

Une action collective – Synergies, compétences, expérimentation

Vignerons



Assureurs



Chercheurs



Région / Etat



Contexte

- Difficulté à sécuriser les rendements :

1. Climat : Changement climatique, fréquence accrue des événements météo extrêmes, avancement des dates de récolte,...

Outils (imparfaits) : Assurance multi-risque climatique (MRC), interventions publiques ponctuelles...

2. **Maladie** : Pression parasites, maladies (mildiou, oïdium, blackrot...).

- Outils : produits phytosanitaires (estimations IFV : sécurisent le rendement à 95%).

- Mais...

... Coût environnemental et santé

... Réglementations qui évoluent pour réduire l'usage des phyto.

Contexte (2)

- Comment inciter les viticulteurs à adopter de nouvelles pratiques culturales malgré les coûts associés ?

Outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements en limitant les pertes de récolte. Mais

- **Travail** de surveillance des rangs et à une disponibilité de la **main d'œuvre** plus importants
 - **Prise de risque importante** (peu de recul, chaque campagne étant différente).
- Projet VitiREV (PIA 3) : expérimentation collective associant **viticulteurs**, **assureurs** et **chercheurs de différentes disciplines** :

Tester une **assurance incitative**, qui indemnise les pertes maladies, sous **condition de respect** (dans les 48 h) **des préconisations de l'OAD Décitrait**.

Les enjeux majeurs

- Pour la région : Accompagner la *transition agroécologique*.
- **Pour les vignerons** : Tester un *accompagnement technique avec forte baisse des IFT (30 à 70%) sans risque financier dissuasif*.
- **Pour les assureurs** : Tester de nouveaux contrats pour *développer une offre d'assurance maladie, jusque là non viable, malgré des risques financiers très mal connus, en la conditionnant à un protocole de traitement*.
- **Pour les chercheurs agronomes** : Tester et prouver la qualité d'un *protocole de traitement basé sur un modèle prédictif très fin, élaboré par les chercheurs (Decitrait - Optidose), dans un but d'optimisation et de réduction des traitements*.
- **Pour les chercheurs économistes** : Fournir une preuve de concept d'un nouveau *mécanisme pour inciter à l'innovation de pratiques tout en sécurisant les risques (contrairement à une subvention)*.

Une action collective – Synergies, compétences, expérimentation

- Expérimentation sur 3 campagnes, 2019, 2020, 2021, préparation pour 2022.
- Implication de nombreuses personnes au sein des divers organismes.

Campagne 2021 : **80 ha (6 ilots)** (2020 : 50 ha)

- **Buzet** : Domaine de Gueyze (**50 ha** = 10 bio + 20 conversion + 20 conventionnel), Merlot, Cab. Sauv. Cab. Franc
- **Tutiac** : **28 ha** conventionnel (20 ha en 2020), Merlot, Sémillon, Sauvignon
- Suivi hebdomadaire (23 TNT) du 07/04 au 10/08

Loïc Davadan
Marc Raynal
Gaultier Boudigues



Carine Magot
Frédérique Abhe



Morgane Taillée
(Utilys Concept)
Guillaume Robichon



Dimitri Lely
Jeremy Bluteau
Justine Lamy



Le bilan provisoire

- **Très positif** sur le Protocole de Traitement Assurable (PTA) issu de Décitrait (et ajusté conjointement par les caves et l'IFV).

IFT	Gueyze				Coopérative (bio+conv.)
	Ilot A (bio)	Ilots BC (conv.)	Hors expé (conv.)	Hors Gueyze (conv.)	
Mildiou	3,33	4,38	4,65	6,4	6,1
Oïdium	2,5	1,18	3,64	3,7	3,7

Buzet : Réduction IFT mildiou et oïdium : +/- 40 %
(et jusqu'à 70% pour l'oïdium sur les ilots conventionnels)

IFT	Tutiac					Coopérative
	Ilot A	Ilot B	Ilot B bis	Ilot D	Ilot D bis	
Mildiou	6,03	6,08	6,10	4,88	5,83	7,19
Oïdium	0,85	1,35	3,35	0,85	0,85	5,45

Tutiac : Réduction moyenne IFT : +/- 20 % mildiou, +/- 70 % oïdium

Taux de couverture de la protection phytosanitaire contre mildiou		
	Taux de couverture	
	Décitrait	PTA
Moyenne Buzet	23%	34%
Moyenne Tutiac	50%	37%

Le bilan provisoire

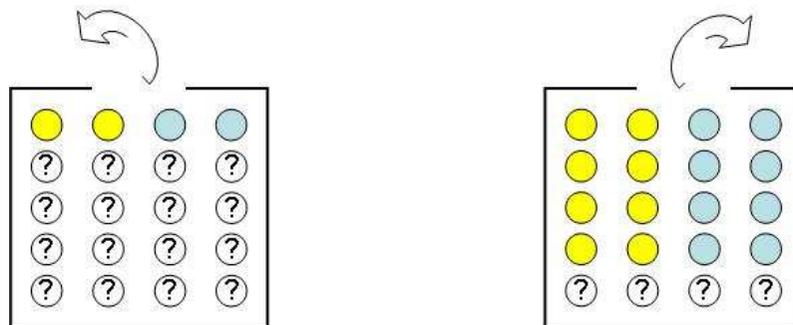
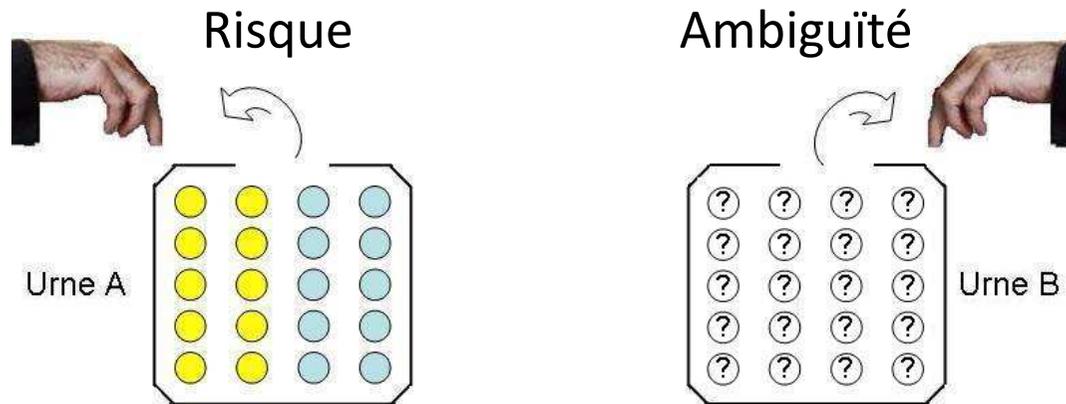
- **Très positif** sur le Protocole de Traitement Assurable (PTA) issu de Décitrait (et ajusté conjointement par les caves et l'IFV).
 - Forte baisse des IFTs avec des pertes de récolte inférieures à 5%
 - Mais nécessite un suivi intensif.
- Par contre, **grandes difficultés par rapport aux risques financiers**.
 - Les traitements protègent des maladies, à un coût faible (4% du prix de la bouteille).
 - Souscrire une assurance conditionnelle au PTA ne protège donc pas du risque. Si elle comporte une franchise, *c'est une assurance qui fait courir un risque...*

La *disposition à payer* des viticulteurs pour cette assurance est-elle suffisante pour *couvrir les coûts* pour l'assureur ?...

Les pistes à explorer – Mieux définir les risques et adapter les contrats ?

- Adosser les contrats d'assurance à des *indices* ? (pour réduire les coûts pour les assureurs et les risques d' « aléa moral » qui justifie une franchise)
- Concevoir des contrats plus novateurs pour prendre en compte *l'incertitude* (ambiguïté) ? Et la réduction de l'incertitude grâce aux *apprentissages* au cours des campagnes ?
- Distinction due à Frank Knight (1921):
 - Risque = incertitude « mesurable » = on peut associer des probabilités aux événements incertains,
 - Incertitude / ambiguïté = pas de probabilités uniques, ou peu de confiance dans les probabilités dont on dispose.

Risque et ambiguïté – Une illustration



Ambiguïté plus ou moins forte ?

Nous aimons encore moins l'ambiguïté que le risque...

Et elle complique les calculs financiers. Comment évaluer les primes d'assurance ?

Baisse des IFT :

Effets mal connus, en particulier si effets spatiaux (est-on protégé par les voisins ? Etc...) et effets de combinaison des produits.

Ex. 2021 : blackrot.

Conclusion

Travaux en cours :

- Expérimentation PTA campagne 2022, avec une réflexion accrue sur les modalités du contrat assuranciel.
- Recherche théorique sur les *spécificités des contrats* pour mieux protéger les viticulteurs et favoriser les innovations de méthodes.
- *Enquête* pour évaluer l'intérêt des viticulteurs pour des dispositifs assuranciers conditionnels à un PTA (avec Marianne Lefèbvre, U. Angers).

Institutionnel à suivre...:

- Rapport Descrozaille en Juillet 2021,
- Contraintes européennes sur les subventions des assurances MRC mais d'autres pistes sont envisageables.

Merci pour votre attention !

Positionnement des traitements (conventionnel)

